



INSTITUT  
DANONE

L'alimentation pour la santé



## APPEL À PROJET SUR LA THÉMATIQUE :

« **MODES DE VIE, ALIMENTATION ET NUTRITION** »

### Prix de recherche pour les sciences de l'alimentation 2021

---

Vous souhaitez déposer une lettre d'intention dans le cadre de cet appel à projets 2021. Cette lettre d'intention, complétée et signée, devra être envoyée sous format électronique au plus tard le **27 novembre 2020** à l'adresse suivante :

[silvy.auboiron@institutdanone.org](mailto:silvy.auboiron@institutdanone.org)

#### Conditions générales

Les modes de vie et l'alimentation ont un impact important sur la santé des populations. Si la nutrition et l'activité physique ont un impact certain sur ce plan, ils ne sont cependant pas les seuls aspects à prendre en compte. Les facteurs socio-économiques et culturels jouent également un rôle très important dans la formation des habitudes et des comportements. Pour élaborer des recommandations de santé publique utiles pour la population, il faut donc pouvoir tenir compte de toutes ces dimensions. On constate toutefois que ce type d'approche pluridisciplinaire est encore peu développé.

Dans ce contexte, l'Institut Danone France et la Fondation pour la Recherche Médicale lancent un appel à projets sur le thème « **Modes de vie, alimentation et nutrition** ». Il permettra de soutenir des projets de recherche pluridisciplinaires originaux et non encore soumis à communication ou publication.

En 2021, la dotation globale du prix est de 100 000 € permettant le soutien de 2 projets au plus.

#### Critères d'éligibilité

Les projets doivent émaner d'équipes de recherche implantées dans des laboratoires situés en France et rattachées à un organisme public de recherche, une organisation à but non lucratif ou un établissement de santé publique.

Les projets peuvent concerner une unique équipe ou associer plusieurs équipes collaboratrices. Ils peuvent également associer des équipes étrangères ou des partenaires privés mais dans ce cas, seules les équipes françaises pourront bénéficier du financement. La durée du financement est de 2 ans.

Le demandeur doit être un chercheur ou un enseignant chercheur statutaire.

## Critères de sélection

La sélection des dossiers reposera sur les critères suivants :

- La qualité scientifique du projet et son adéquation avec les termes de l'appel à projets ;
- L'expérience de l'équipe/des équipes dans les domaines de la recherche. Dans le cas d'un projet mené par plusieurs équipes, les travaux devront démontrer une intégration des travaux des équipes et non relever d'une simple juxtaposition des compétences ;
- L'existence de données préliminaires qui valident les hypothèses et la faisabilité du projet ;
- La clarté de la rédaction, notamment la description des objectifs, des méthodologies et des résultats attendus ;
- La justification argumentée du financement demandé ;
- Le jury portera une attention particulière aux projets intégrant les sciences humaines et sociales et les sciences biomédicales. Dans ce cadre, les études portant sur l'homme seront privilégiées.

La procédure de sélection comprendra deux étapes : une présélection sur lettre d'intention et une sélection finale sur dossier complet selon le calendrier suivant :



Le jury, responsable de la présélection, est constitué de scientifiques français choisis par la Fondation pour la Recherche Médicale et l'Institut Danone France pour leurs compétences en sciences humaines et biomédicales.

Les demandes se feront exclusivement par l'envoi d'une version électronique signée du formulaire disponible sur les sites de l'Institut Danone France ([institutdanone.org](http://institutdanone.org)) et de la Fondation pour la Recherche Médicale ([frm.org](http://frm.org)). Le formulaire électronique devra être envoyé à l'adresse suivante : [silvy.auboiron@institutdanone.org](mailto:silvy.auboiron@institutdanone.org).

Le formulaire ne doit comporter que du texte en respectant le nombre de caractères indiqué dans chaque rubrique. Le nombre de caractères comprend les espaces et les accents.

Il est à noter qu'il est inutile de joindre des documents scientifiques additionnels qui ne seront pas transmis aux membres du jury.

**Une version électronique du formulaire rempli, signé et daté devra être envoyée au plus tard le 27 novembre 2020 à 23h59, date limite de dépôt des dossiers.**

## Contact

Silvy AUBOIRON

[silvy.auboiron@institutdanone.org](mailto:silvy.auboiron@institutdanone.org)

06 26 69 31 69